

Auxiliaire de Puériculture

Feuillet de formation



LE MÉTIER :

Un métier au service des enfants et de leurs parents.

Le métier d'auxiliaire de puériculture est régi par l'arrêté du 16 janvier 2006 modifié, relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture.

"L'AP dispense, dans le cadre du rôle propre de l'IDE ou de la PDE, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins et réalise des activités d'éveil et d'éducation pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.

Conditions d'accès :

- Être âgé de 17 ans à l'entrée en formation
- Aucune condition de diplôme n'est requise
- Certificat médical attestant l'aptitude physique et psychologique au métier d'AP
- Certificat de vaccination conforme à la réglementation en vigueur.

Découpage en huit modules
correspondants à l'acquisition de
huit compétences :

Module 1 : L'accompagnement d'un enfant dans les activités de la vie quotidienne (5 semaines)

Module 2 : L'État clinique d'une personne à tous les âges de la vie (2 semaines)

Module 3 : Les soins à l'enfant (4 semaines)

Module 4 : Ergonomie (1 semaine)

Module 5 : Relation - communication (2 semaines)

Module 6 : Hygiène des locaux hospitaliers (1 semaine)

Module 7 : Transmission des informations (1 semaine)

Module 8 : Organisation du travail (1 semaine)

Durée :

7 semaines en institut de formation : cours théoriques; TP, TD ...

24 semaines en stage clinique

Rentrée : première semaine de septembre

Fin de scolarité : première semaine de juillet

Trois semaines de congés

35 heures par semaine :

- 8h>18h00 à l'institut
- horaires professionnels en stage

Évaluations :

- Épreuves écrites
- Mise en situation professionnelle
- Évaluation des compétences en stage
- AFGSU niveau II

Frais de formation année 2020-
2021 :

Frais de dossier : 100,00€

Frais de scolarité : 4 900,00€

Mise à disposition des tenues de stages : 106,26€

Possibilité de prise en charge financière :

- Pôle emploi
- Région Grand Est
- FONGECIF
- Employeur ...

Institut de Formation
d'Auxiliaire de
Puériculture

45 rue Cognacq Jay - 51092 REIMS
CEDEX

06.26.78.77.93

ifap-sec@chu-reims.fr